

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1484/SG/FP mettant à la disposition du ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, les membres du personnel enseignant

n° 73-1484/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
12 octobre 1973

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1973

Date du numéro
10 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Sont mis, pour compter du 21 septembre 1973, date de leur arrivée dans le territoire, à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour servir à l'Enseignement public du 1er degré, le personnel enseignant dont les noms suivent : M. Jacques Reneau, instituteur, 3° échelon ; Mme Nicole Reneau, née Challine, institutrice, 3e échelon.